

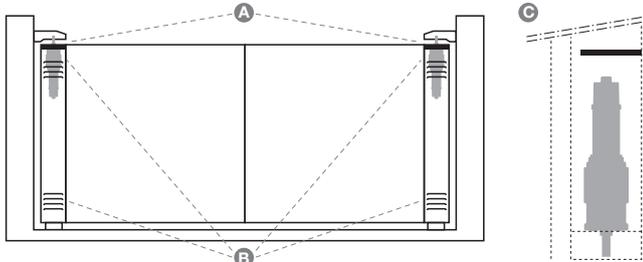


LIRE ATTENTIVEMENT LES CONSIGNES SUIVANTES AVANT DE PROCÉDER À LA POSE. PRÊTER GRANDE ATTENTION À TOUTES LES SIGNALISATIONS  QUI SE TROUVENT DANS LE TEXTE. LE NON RESPECT DE CES CONSIGNES POURRAIT COMPROMETTRE LE BON FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME. CONSERVER CES INSTRUCTIONS POUR RÉFÉRENCES FUTURES.



LES SYSTÈMES INTÉGRABLES CARDIN SONT CONÇUS ET CONSTRUITS POUR ÊTRE UTILISÉS EXCLUSIVEMENT SUR STRUCTURES MÉTALLIQUES EXPRESSÉMENT PRÉVUES À CET EFFET. CARDIN ELETTRONICA NE DONNE AUCUNE GARANTIE POUR DES PRODUITS QUI NE SONT PAS INSTALLÉS CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS FOURNIES.

Donc, pour être conforme, la structure doit garantir l'ensemble des caractéristiques définies ci-dessous:



- Aptitude à loger des appareils électriques:
 - elle doit être complètement fermée en partie haute afin de parer à tout risque d'infiltration d'eau (IP55) (dét. A);
 - elle doit être dotée de prises d'air en parties haute et basse du pilier pour éviter la formation de condensats (dét. B);
- Conformité aux caractéristiques dimensionnelles et structurelles établies par les règles de l'art inhérentes à la construction;
- Respect des paramètres visés dans les normes UNI EN 12453 en vigueur en ce qui concerne les conditions de sécurité dans l'utilisation de portes automatisées.

Normalement, le motoréducteur doit être monté avec l'arbre de sortie vers le haut (dét. A). Pour un montage avec arbre de sortie vers le bas (dét. C), créer une protection supplémentaire à l'intérieur du pilier, s'il en est besoin.

- Ce livret est destiné à des personnes titulaires d'un certificat d'aptitude professionnelle pour l'installation des "appareils électriques" et requiert une bonne connaissance de la technique appliquée professionnellement, ainsi que des normes en vigueur. Les matériels utilisés doivent être certifiés et être adaptés aux conditions atmosphériques du lieu d'implantation.
- Les travaux de maintenance ne doivent être effectués que par un personnel qualifié. Avant une quelconque opération de nettoyage ou de maintenance, mettre l'appareil hors tension.
- Les appareils décrits dans le présent livret ne doivent être destinés qu'à l'utilisation pour laquelle ils ont été expressément conçus, c'est-à-dire à "La motorisation de portails battants à un ou deux vantaux" allant jusqu'à 2,0 m par vantail d'un poids maximum de 200 kg. Il est possible de le monter aussi bien à droite qu'à gauche du passage pour un angle d'ouverture maximum de 180°.

 **ATTENTION!** Il est impératif d'installer la butée mécanique du vantail.

CONSIGNES GÉNÉRALES DE SÉCURITÉ

- Cet appareil ne doit pas être utilisé par des personnes (y compris des enfants) aux capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou ne possédant pas l'expérience et les connaissances nécessaires à moins qu'elles n'aient reçu des instructions spécifiques ou bénéficient de la surveillance d'une personne responsable de leur sécurité pour l'utilisation de l'appareil.
- Avant de procéder à l'installation, contrôler que la partie entraînée soit en bon état, qu'elle soit parfaitement équilibrée et que la fermeture et l'ouverture s'effectuent correctement.
- Éviter le risque de rester coincé entre la partie entraînée et les parties fixes pendant les manœuvres d'ouverture et fermeture.
- Le câble d'alimentation du moteur doit être en polychloroprène conforme à la désignation 60245 IEC 57.

Il appartient à l'installateur de vérifier les conditions de sécurité ci-dessous:

- 1) L'installation doit se trouver suffisamment loin de la route pour ne pas constituer de risque pour la circulation;
- 2) L'opérateur doit être installé à l'intérieur de la propriété et le portail ne doit pas s'ouvrir sur le domaine public;
- 3) Le portail automatisé est affecté principalement au passage de véhicules. Si possible, prévoir une entrée séparée pour les piétons. Le système ne peut pas être mis en œuvre en présence d'une porte piétonne à moins que le dispositif ne soit doté d'un contrôle sur ladite porte.
- 4) Les organes de commande (compris les contrôles de sécurité) doivent être placés de façon qu'ils soient bien en vue; celle-ci devra être installée à une hauteur oscillant entre 1,5 m et 1,8 m et hors du rayon d'action du portail. En outre, ceux placés à l'extérieur doivent être protégés contre les actes de vandalisme.

- 5) Il est conseillé de signaler l'automatisation du portail par des panneaux de signalisation (comme celui indiqué en figure) placés bien en vue. Dans l'hypothèse où l'automatisme serait affecté exclusivement au passage de véhicules, il faudra prévoir deux panneaux d'interdiction de passage aux piétons (l'un à l'intérieur et l'autre à l'extérieur);
- 6) Faire prendre conscience à l'utilisateur du fait que les enfants et les animaux domestiques ne doivent pas jouer ou stationner à proximité du portail. Si nécessaire, l'indiquer sur le panneau;
- 7) Si le vantail, une fois qu'il est complètement ouvert, se trouve très proche d'une structure fixe, avec un espace de ≤ 500 mm, tel espace devra être protégé par un bord de sécurité anti-coincement.
- 8) En cas d'un quelconque doute sur la sécurité de l'installation, interrompre la pose et contacter le distributeur du matériel.



DESCRIPTION TECHNIQUE

- Le kit comprend:
 - 2 motoréducteurs autobloquants **200/BLI1000** avec encodeur intégré sans électronique à bord,
 - 1 programmeur électronique **CC242EUNICB** avec batteries **NiMH**, chargeur de batterie et module radio S449.
- Le motoréducteur est alimenté avec une tension maxi. **24 Vdc**. Au sein de celui-ci intervient un réducteur épicycloïdal réalisé en quatre parties distinctes, avec lubrification permanente par graisse fluide.
- Le motoréducteur est doté d'un dispositif de déverrouillage mécanique actionnable par clé six pans.
- Le branchement entre motoréducteur et armoire de commande s'effectue par l'intermédiaire d'un câble à six pôles.
- Programmeur pour la commande de deux moteurs pour portails battants avec motorisation **24 Vdc** avec encodeur permettant le contrôle précis de la position du vantail. Le monitoring du courant absorbé active le dispositif de sécurité anti-coincement, et les fonctions de "soft start" et "soft stop" réduisent les contraintes sur les parties mécaniques. L'appareil électronique, logé sous boîtier en matière plastique antichoc **IP55**, est doté de série d'un chargeur de batterie, de batteries de secours pour l'actionnement des manœuvres de secours, d'un module radio pour la commande à distance et d'un afficheur **LCD** permettant de configurer les paramètres du système, notamment le mode de fonctionnement de la touche dynamique, la refermeture automatique, la préannonce, l'activation intermittente du clignoteur, le mode de fonctionnement de la lampe témoin et des cellules photoélectriques, ainsi que la validation de la serrure électrique.

CONSIGNES POUR L'UTILISATEUR



Attention! - Marquage WEEE. Ce symbole indique l'obligation de ne pas éliminer l'appareil, à la fin de sa durée de vie, avec les déchets municipaux non triés et de procéder à sa collecte sélective. Par conséquent, l'utilisateur doit remettre l'appareil à un centre de collecte sélective des déchets électroniques et électriques ou au revendeur qui est tenu, lorsqu'il fournit un nouvel appareil, de faire en sorte que les déchets puissent lui être remis, sur une base de un pour un, pour autant que l'appareil soit de type équivalent à celui qu'il fournit. La collecte sélective des équipements électriques et électroniques en vue de leur valorisation, leur traitement et leur élimination dans le respect de l'environnement contribue à éviter la nocivité desdits équipements pour l'environnement et pour la santé et à encourager leur recyclage. L'élimination abusive de l'équipement de la part du détenteur final comporte l'application des sanctions administratives prévues par les normes en vigueur dans l'État Membre d'appartenance.

Durant la manœuvre, contrôler le mouvement du portail et actionner, en cas de danger, le dispositif d'arrêt d'urgence (STOP).

En cas d'urgence, le portail peut être déverrouillé manuellement au moyen de la clé de déverrouillage expressément conçue à cet effet et fournie en dotation (voir déverrouillage manuel à la page 22).

Il est conseillé de graisser toutes les parties mobiles avec un lubrifiant qui maintient au fil des années ses qualités lubrifiantes et qui est adapté à des températures oscillant entre **-20° et +70°C**.

En cas de panne ou de mauvais fonctionnement, mettre l'appareil immédiatement hors tension et contacter le service d'assistance technique.

Contrôler régulièrement le fonctionnement des dispositifs de sécurité (cellules photoélectriques, etc...). Les éventuelles réparations devront être effectuées par un personnel spécialisé qui devra prendre soin de monter exclusivement des pièces détachées d'origine et certifiées.

L'automatisme n'est pas adapté à une activation continue; l'actionnement doit être conforme au modèle installé (voir caractéristiques techniques page 44).

INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION

- Le dispositif a été conçu de manière à pouvoir être intégré sur structures de portails battants prévues à cet effet. Le propulseur (motoréducteur) est doté de fixations à vis qui en permettent la fixation à l'intérieur des profilés métalliques.
- L'arbre de rotation (arbre lent) est prédisposé pour la mise en place d'étriers et d'articulations réglables. L'ensemble s'avère extrêmement compact et permet l'intégration aussi bien sur le montant du vantail que sur le pilier de support du vantail.
Remarque: en cas d'intégration sur pilier, le mouvement créé par le propulseur devra être transmis au vantail par renvoi (pignon - pignon ou poulie-courroie) protégé extérieurement par carter.
- Le motoréducteur peut être monté aussi bien en partie haute qu'en partie basse du montant car il est utilisable indifféremment dans l'un ou l'autre sens.
- Pendant l'intégration sur le montant du vantail, veiller à ce que l'axe de rotation du motoréducteur corresponde à celui de rotation du gond.

MONTAGE

Le dispositif peut être monté aussi bien à **droite** qu'à **gauche** du passage.
Respecter les contraintes d'utilisation suivantes:

- poids vantail maxi. **200 kg**;
- longueur maxi. **2,0 m**;

Le fabricant peut construire la fermeture en respectant strictement les instructions techniques visées par les normes en vigueur:

- butées en ouverture et fermeture,
- jeux fonctionnels
- analyse correcte des risques au niveau des endroits de coïncement, etc...

Voir: www.cardin.it - archives - guide à l'installation et certification -

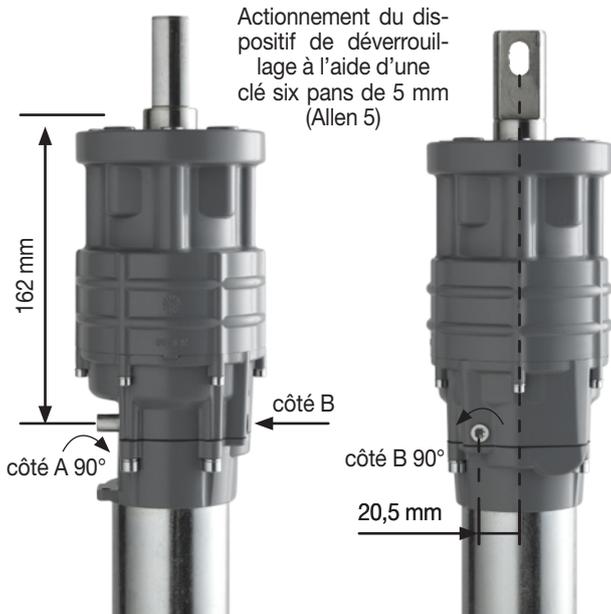
DÉVERROUILLAGE MANUEL



Le motoréducteur est doté d'un dispositif de déverrouillage mécanique actionnable par clé six pans. Le déverrouillage s'effectue par une rotation de 90° dans le sens des aiguilles d'une montre pour le côté A, et de 90° dans le sens contraire pour le côté B en faisant attention à ne pas forcer. Pour rétablir le fonctionnement automatique, effectuer la rotation en sens inverse.

Prévoir sur le pilier une trappe d'accès pour pouvoir accéder au dispositif de déverrouillage.

COORDONNÉES POUR ACCÈS AU DISPOSITIF DE DÉVERROUILLAGE



Actionnement du dispositif de déverrouillage à l'aide d'une clé six pans de 5 mm (Allen 5)

BRANCHEMENT ÉLECTRIQUE

Programmeur pour moteurs en courant continu, avec encodeur et récepteur intégré, permettant la mémorisation de **300 codes** usagers. Le décodage est de type 'rolling code'. Le système fonctionne sur la bande de fréquence **433 MHz (S449)**.

Contrôlée électroniquement, la vitesse de rotation des moteurs est lente au départ pour augmenter successivement; elle est réduite avant l'arrivée au fin de course de façon à obtenir un arrêt contrôlé.

La programmation, réalisable avec les boutons **P1, P2, P3**, permet de régler le senseur d'effort et la course totale du vantail. Une intervention du senseur anti-coïncement/anti-entraînement provoque une inversion du sens de marche.

CONSIGNES IMPORTANTES!



Attention! En aucun point de la carte du programmeur il y a une tension de **230 Vac** mais uniquement de la très basse tension de sécurité. Conformément aux normes de sécurité électrique, il est interdit de brancher les bornes **9** et **10** directement à un circuit où est appliquée une tension supérieure à **30 Vac/dc**.



Attention! Pour un fonctionnement correct du programmeur, il est nécessaire que les batteries intégrées soient en bon état.

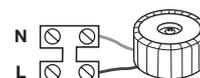
En cas de coupure de courant et batteries déchargées, **le programmeur perd la mémorisation de la position occupée par le vantail**; cette situation entraîne une signalisation d'alarme et un repositionnement. Par conséquent, contrôler l'efficacité des batteries tous les six mois (voir page 27 "**Vérification des batteries**").



- Après avoir monté le dispositif, et **avant de mettre sous tension la centrale**, contrôler en manœuvrant manuellement le portail (avec moteur débrayé), qu'il n'y ait pas de points de résistance particulièrement prononcés.
- La sortie pour l'alimentation des dispositifs externes contrôlés (borne 15) a été conçue dans l'objectif de réduire la consommation de la batterie en cas de coupure de courant; par conséquent, brancher les cellules photoélectriques et les dispositifs de sécurité en utilisant cette sortie.
- Aussitôt qu'une commande est délivrée, que ce soit par radio ou par fil, le programmeur fournit de la tension à la sortie **CTRL 24 Vdc**, et évalue l'état des dispositifs de sécurité; si ceux-ci s'avèrent être en veille, il actionne les moteurs.
- La connexion à la sortie prévue pour les dispositifs externes contrôlés permet également d'effectuer l'autotest ("TEST FI" et "TEST FS" dans le menu "OPTIONS") pour la vérification de leur bon fonctionnement.
- Le montage du senseur de courant ne dispense pas d'installer les cellules photoélectriques ou autres dispositifs de sécurité **prévus par les normes en vigueur**.
- Avant d'effectuer le branchement électrique, contrôler que la tension et la fréquence indiquées sur la plaquette signalétique correspondent aux données du réseau d'alimentation électrique.
- Utiliser pour l'alimentation **230 Vac** un câble **2 x 1,5 mm² + ⊕**.
- Le remplacement du câble d'alimentation doit être effectué par un personnel qualifié.
- Entre la centrale de commande et le réseau doit être interposé un interrupteur omnipolaire avec ouverture des contacts d'au moins **3 mm**.
- Ne pas utiliser de câble avec des conducteurs en aluminium; ne pas étamer l'extrémité des câbles à insérer dans le bornier; utiliser un câble marqué **T min. 85°C** résistant à l'action des agents atmosphériques.
- Les conducteurs devront être adéquatement fixés à proximité du bornier. Cette fixation devra bloquer tant l'isolation que le conducteur (il suffit d'un collier).

BRANCHEMENT DE L'ALIMENTATION DE LA CENTRALE 230 Vac

- Brancher les fils de commande et ceux qui proviennent des dispositifs de sécurité.
- Tirer l'alimentation générale jusqu'au bornier séparé à deux voies qui est déjà branché au primaire du transformateur.



BRANCHEMENT DU MOTEUR/ENCODEUR

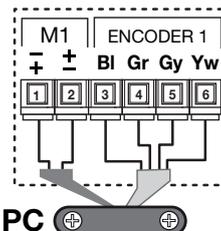
- Respecter rigoureusement la séquence de connexion du moteur à la centrale; l'ordre des bornes 1...6 est le même sur le moteur et sur la centrale,

Moteur 1

- 1-2 Alimentation moteur 1
 - 3-4-5-6 Entrées pour signaux encodeur 1
- Pour changer le sens de rotation intervertir les fils 1 et 2.

Moteur 2

- 1-2 Alimentation moteur 2
 - 3-4-5-6 Entrées pour signaux encodeur 2
- Pour changer le sens de rotation intervertir les fils 1 et 2



Préparation du câble de branchement

- Couper le câble à 6 pôles selon la particularité de l'installation, nous rappelons que la longueur maximum admissible pour le câble est de **20 mètres**, afin d'éviter les dispersions électriques.
- brancher les fils du moteur "**M1**" et l'encodeur "**1**" sur la carte principale du programmeur électronique;
- tirer le câble jusqu'au bornier du moteur en passant à travers le presse-étoupe "**PC**";
- brancher les fils au bornier en respectant rigoureusement l'ordre des couleurs indiquées en fig. 2 et serrer le presse-étoupe "**PC**";
- répéter ces étapes pour le deuxième moteur et le deuxième encodeur.

Branchements du bornier

- 7 **CMN** commun pour toutes les entrées/sorties
- 8 **ELS** sortie pour serrure électrique (pilotée en continu) **12 Vdc - 15 W**
- 9-10 **LC-CH2** sortie (contact non alimenté, N.O.) pour activation de l'éclairage de zone (alimentation séparée, **V_{maxi.} = 30 Vac/dc, I_{maxi.} = 1A**) ou pour deuxième canal radio. La sélection s'effectue dans le menu "OPTIONS".
- 11 **CMN** commun pour toutes les entrées/sorties
- 12 **LP** sortie clignoteur **24Vdc 25W** activation intermittente (50%), **12,5W** activation continue
- 13 **LS** sortie lampe témoin **24 Vdc 3 W**
- 14 **CMN** commun pour toutes les entrées/sorties
- 15 Sortie dispositifs externes contrôlés **24 Vdc** ⁽¹⁾
- 16 **CMN** commun pour toutes les entrées/sorties
- 17 Sortie dispositifs externes **24 Vdc** ⁽¹⁾
- 18 **TA** (N.O.) entrée bouton d'ouverture
- 19 **TC** (N.O.) entrée bouton de fermeture
- 20 **TAL** (N.O.) entrée bouton d'ouverture partielle
- 21 **TD** (N.O.) entrée bouton de commande séquentielle
- 22 **CMN** commun pour toutes les entrées/sorties
- 23 **TB** (N.F./8.2 kΩ) entrée bouton de blocage (l'ouverture de ce contact interrompt le cycle de travail jusqu'à une nouvelle commande de manœuvre)
- 24 **CP** (N.F./8.2 kΩ) entrée pour bord de sécurité. L'ouverture de ce contact inverse le sens de marche aussi bien en fermeture qu'en ouverture
- 25 **FS** (N.F./8.2 kΩ) entrée pour dispositifs de sécurité (cellule photoélectrique de stop). L'ouverture de ce contact stoppe la manœuvre au retour à l'état de veille, après le temps de pause, la manœuvre reprendra en fermeture (seulement si la refermeture automatique a été validée).
- 26 **FI** (N.F./8.2 kΩ) entrée pour dispositifs de sécurité (cellule photoélectrique d'inversion en fermeture). L'ouverture de ce contact, suite à l'intervention des dispositifs de sécurité, durant la phase de fermeture, provoquera une inversion de la manœuvre.
- 27 Masse antenne récepteur radio.
- 28 Âme antenne récepteur radio (en cas d'utilisation d'une antenne externe, la brancher au moyen d'un câble coaxial **RG58 imp. 50Ω**)
- 29 **CMN** commun pour tous les boutons d'urgence
- 30 **EMRG1** (N.O.) entrée bouton pour la manœuvre d'urgence 1
- 31 **EMRG2** (N.O.) entrée bouton pour la manœuvre d'urgence 2

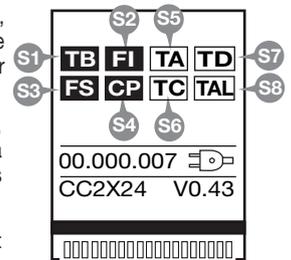
Nota⁽¹⁾ La somme des 2 sorties pour dispositifs externes ne doit pas être supérieure à **10 W**.

FAIRE UN PONT SUR TOUS LES CONTACTS N.F. INUTILISÉS et, en conséquence, invalider les tests sur les dispositifs de sécurité correspondants.

Si l'on désire activer le test sur les dispositifs **FI** et **FS**, la partie émettrice tout comme la partie réceptrice de ces dispositifs doivent être branchées à la borne pour dispositifs externes contrôlés (**CTRL24Vdc**).

Tenir compte du fait qu'en cas de validation du test, 1 seconde environ s'écoule entre la réception de la commande et le lancement de la manœuvre du/des vantail/vantaux.

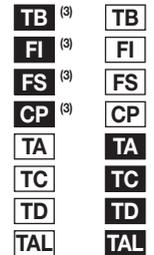
- Mettre sous tension le circuit et vérifier si l'état des LEDs est conforme aux indications suivantes:
 - **L1** Mise sous tension de la carte **allumée**
 - **L2** Défaut de connexion de la batterie **éteinte** ⁽²⁾



Signalisations sur le display

- **S1** Signalisation touche de blocage
- **S2** Signalisation cellules photoélectriques d'inversion
- **S3** Signalisation cellules photoélectriques de stop
- **S4** Signalisation bord de sécurité
- **S5** Signalisation touche d'ouverture
- **S6** Signalisation touche de fermeture
- **S7** Signalisation commande séquentielle
- **S8** Signalisation touche d'ouverture partielle

en veille activé



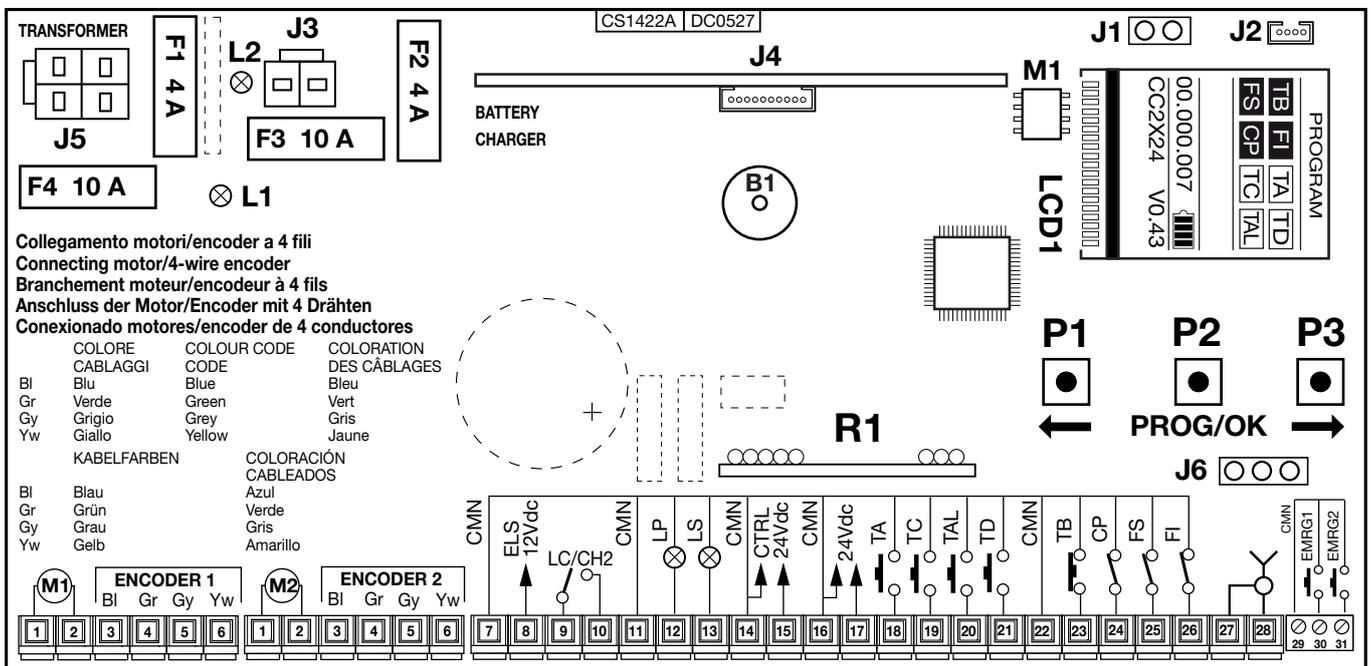
Nota⁽²⁾ Si elle est allumée, intervertir tout de suite le branchement de la batterie.

Nota⁽³⁾ Les signalisations sur l'afficheur sont en vidéo inverse (c'est-à-dire écriture blanche sur fond noir) quand le relatif dispositif n'est pas activé. Vérifier que l'activation des dispositifs de sécurité modifie cet état (écriture noire sur fond blanc).

Dans l'hypothèse où la **LED verte de mise sous tension "L1" ne s'allumerait pas**, vérifier l'état des fusibles et le branchement du câble d'alimentation au primaire du transformateur.

Dans l'hypothèse où **une ou plusieurs signalisations de sécurité "S1, S2, S3, S4"** clignoteraient, vérifier que les contacts des dispositifs de sécurité inutilisés soient court-circuités sur le bornier.

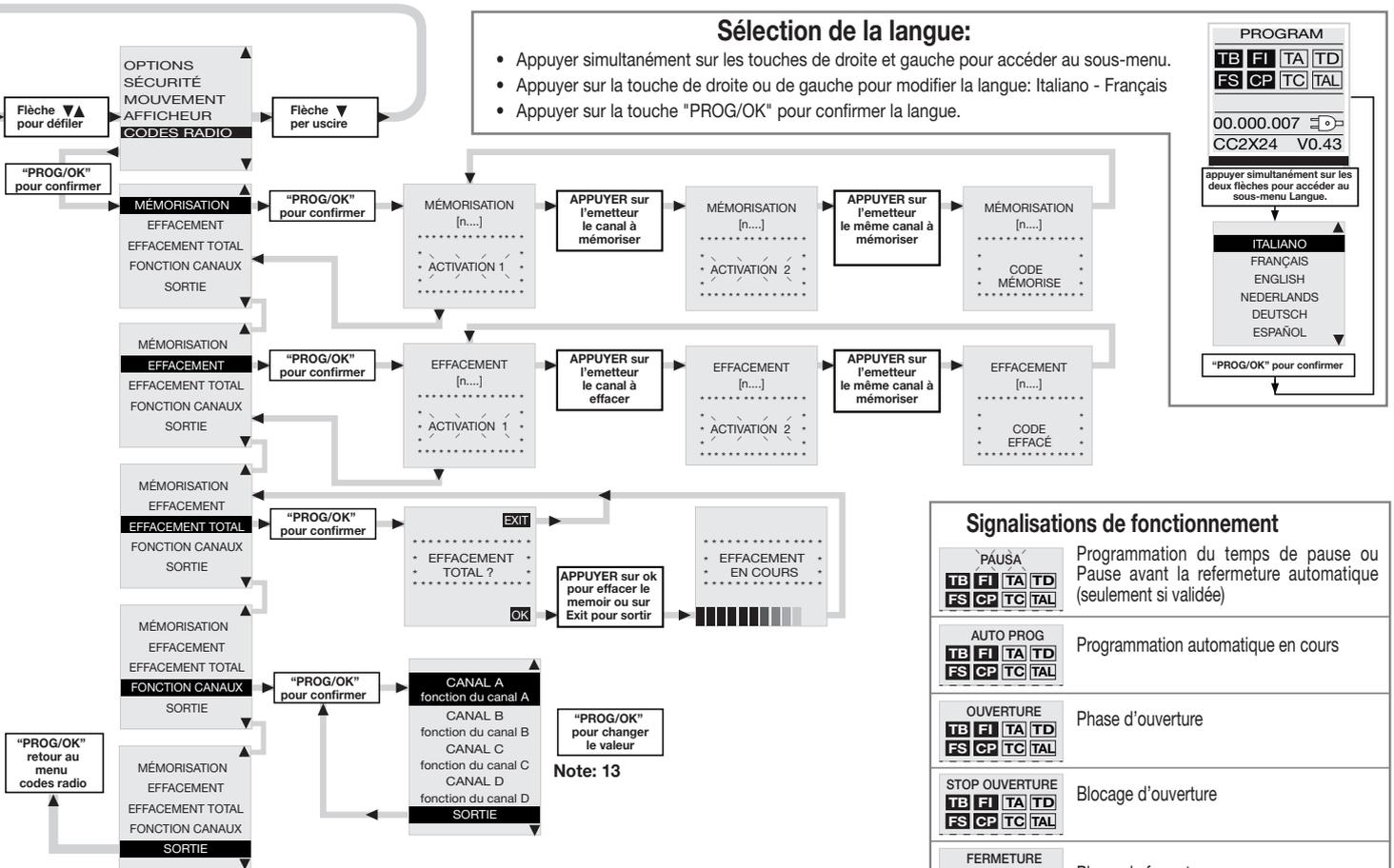
Les signalisations **"S5, S6, S7, S8"** changent d'état sur l'afficheur quand la relative commande est délivrée, par ex.: en appuyant sur la touche **"TA"**, le relatif champ sur l'afficheur passe de l'état 'veille' à l'état 'active' (écriture blanche sur fond noir).



- B1** Avertisseur sonore pour signalisation du mode de fonctionnement "par radio"
- F1** Lame fusible ⁽⁴⁾ **4A** (protection circuit **24V**)
- F2** Lame fusible ⁽⁴⁾ **4A** (protection circuit **24V** fonctionnement à batterie)
- F3** Lame fusible ⁽⁴⁾ **10A** (protection moteur fonctionnement à batterie)
- F4** Lame fusible ⁽⁴⁾ **10A** (protection alimentation du moteur)
- J1** Orientation de l'afficheur (non utilisé)
- J2** **C SER** Selecteur sériel (non connecté)
- J3** Connexion batterie
- J4** Carte chargeur de batterie

- J5** Connexion secondaire transformateur
- J6** Cavalier de validation manœuvre d'urgence
- LCD1** Afficheur LCD
- MM** Module de mémoire codes émetteurs
- P1** Touche de navigation dans le menu (←)
- P2** Touche de programmation et confirmation (PROG./OK)
- P3** Touche de navigation dans le menu (→)
- R1** Module RF, 433 MHz pour émetteur S449
- Nota**⁽⁴⁾ Les lames fusibles sont du type **automotive** (tension maxi. **58V**).

- Il est nécessaire de programmer les paramètres de fonctionnement fondamentaux (par exemple la présence de la serrure électrique ON/OFF) au menu Options.
- S'il y a des dispositifs de sécurité avec contact 8.2k, modifier le réglage dans le menu Sécurités.
- Avant de lancer la programmation de la course du portail, programmer le moteur à la rubrique "sélection moteur" du menu "MOUVEMENT".



- Note:**
- Réglage du senseur de courant:**
 - Niveau 1 = absorption du moteur + 1 ampere
 - Niveau 2 = absorption du moteur + 2 ampères
 - Niveau 3 = absorption du moteur + 3 ampères

Le programmeur effectue le contrôle de l'absorption du moteur en relevant l'augmentation des contraintes au-delà des seuils consentis pour un fonctionnement normal, ce qui est une sécurité supplémentaire.
 - Ouverture partielle**
Sélection de 1 à 4:
Sélection 1 = 1/3 course du vantail 1
Sélection 2 = 1/2 course du vantail 1
Sélection 3 = 2/3 course du vantail 1
Sélection 4 = course totale du vantail 1
 - Réglage de la distance de la butée en ouverture:**
Pour augmenter ou diminuer cette distance, régler le paramètre de 0 à 9. L'appareil est réglé par défaut sur niveau 4. De cette manière, le portail n'ira pas taper contre la butée en ouverture mais s'arrêtera dans l'espace d'un centimètre.
 - Décalage en ouverture**
Pour augmenter ou diminuer cette distance, modifier le paramètre de 0 à 9. Réglage du décalage entre les deux battants en phase d'ouverture et, en conséquence, en fermeture..
 - Espace de décélération (freinage)**
Pour augmenter ou diminuer cette distance, modifier le paramètre de 0 à 3 pas. Réglage de l'espace de décélération en phase finale de la manœuvre de fermeture. Ce paramètre est réglé par défaut sur '0' ; il est donc invalidé.
 - Vitesse de décélération (freinage)**
Pour augmenter ou diminuer cette vitesse, modifier le paramètre de 0 à 3 pas. Réglage de la vitesse de décélération en phase de fermeture. Ce paramètre est réglé par défaut sur '1' mais il ne produit son effet que si le paramètre 11 "Espace de décélération" est réglé sur une valeur qui va de un à trois.
 - Fonction des canaux**
À chaque canal de la radiocommande "A", "B", "C", "D" il est possible d'affecter une des 7 fonctions disponibles:
 - TD touche dynamique
 - TAL ouverture partielle
 - TA ouverture
 - TC fermeture
 - Blocage.
 - CH2 sortie deuxième canal
 - Aucune commande

Signalisations de fonctionnement

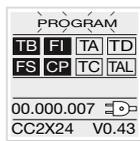
 PAUSA	Programmation du temps de pause ou Pause avant la refermeture automatique (seulement si validée)
 AUTO PROG	Programmation automatique en cours
 OUVERTURE	Phase d'ouverture
 STOP OUVERTURE	Blocage d'ouverture
 FERMETURE	Phase de fermeture
 STOP FERMETURE	Blocage de fermeture

Signalisations d'alarme

 PROGRAM	Clignotant sur display. Il est nécessaire d'entrer dans la programmation pour programmer le système.
 HORS POS.	Signale qu'un repositionnement automatique sera effectué. Dans ce cas, une quelconque commande (TA, TC, TAL ou TD) lance immédiatement ce procédé.
 STOP PROG	Ceci se produit si un dispositif de sécurité (FI, FS, CP) s'active pendant la programmation de l'encodeur ou le repositionnement automatique. Une fois que les dispositifs de sécurité reviennent à l'état passif, la manœuvre reprend automatiquement. Ceci se produit également en cas de coupure de courant pendant la phase de programmation.
 ERREUR SEC.	Erreur dans le test des dispositifs de sécurité. Il est nécessaire de contrôler l'état des dispositifs de sécurité en vérifiant qu'ils passent à l'état d'alarme quand un obstacle se trouve dans leur rayon d'action. En cas d'anomalie, remplacer le dispositif de sécurité défectueux ou court-circuiter la relative entrée et invalider le test concernant le dispositif en question (menu options).
 ERREUR MOT1/2	Il se produit lorsque le programmeur donne un ordre au moteur 1-2 mais ce dernier ne réagit pas. Il suffit de contrôler les connexions inhérentes au moteur 1-2 et l'état des fusibles "F3" et "F4". Après quoi, essayer de nouveau de lancer une manœuvre d'ouverture ou de fermeture. Si le moteur ne se met toujours pas en marche, il est possible qu'il y ait un problème mécanique au niveau du moteur ou un problème de logiciel sur la centrale.
 ERREUR ENC1/2	Erreur de comptage de l'encodeur moteur 1-2. Si ceci se produit pendant l'utilisation normale du moteur, il y a un problème sur les signaux inhérents à l'encodeur; vérifier les relatives connexions et lancer le repositionnement automatique.
 ERREUR DIR1/2	Erreur de direction de l'encodeur moteur 1-2. Le sens de marche du portail est différent de celui établi par l'encodeur (par exemple: le portail va en fermeture alors que le programmeur réalise la phase d'ouverture). Contrôler la connexion de l'alimentation du moteur 1-2.
 ERREUR SENS1/2	Erreur du senseur de courant moteur 1-2. Avec moteur arrêté, ce symbole indique qu'il y a un problème sur le senseur de courant moteur 1-2.
 INT. BORD	L'intervention de bord de sécurité inverse le sens de marche aussi bien en fermeture qu'en ouverture
 INT. SENSEUR	Si le senseur intervient pendant la phase de fermeture, le vantail inverse immédiatement son sens de marche et s'ouvre complètement. Par contre, si le senseur intervient pendant la phase d'ouverture, le vantail inverse immédiatement son sens de marche sur quelque centimètre et s'arrête afin de libérer l'obstacle.

PROCEDE DE PROGRAMMATION (course du portail et senseur de courant)

- Il est **obligatoire** d'installer les butées en ouverture et fermeture.
- Contrôler que les dispositifs de sécurité soient en veille et que la carte soit alimentée au travers du réseau électrique: en cas contraire, il n'est pas possible d'accéder en programmation.
- Il n'est pas possible de programmer les temps en mode de fonction. à batterie.
- Avant de lancer la programmation, paramétrer le fonction. au menu "OPTIONS".

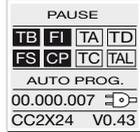


Appuyer sur la touche prog/ok pendant 4 secondes

1...4... sec.



"PROG/OK" pour 4 sec.



Le comptage du temps de pause se déclenche (**minimum 2 secondes, maximum 240 secondes**), ce qui est signalé par le clignotement de l'indication "PAUSE" et par la visualisation du temps qui s'écoule.

"PROG/OK"



Appuyer sur "PROG" pour programmer le temps de pause souhaité. À ce stade, les vantaux s'ouvre lentement afin de pouvoir détecter la position d'ouverture complète.

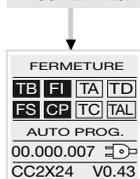
Quand les vantaux arrivent à la butée en ouverture, ils se ferment de quelque centimètre avant de reprendre la manœuvre d'ouverture pour établir la position de la butée. À ce stade, les vantaux se ferment, l'un après l'autre (d'abord le vantail 2). Quand un vantail arrive à la butée, il se réouvre de quelque centimètre avant de se refermer, ceci afin d'établir correctement la position des butées en fermeture.

"PROG/OK"

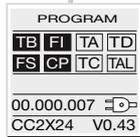


Après avoir effectué ces manœuvres, la logique de contrôle lance une manœuvre complète d'ouverture et fermeture à la vitesse de régime dans l'objectif de régler le senseur de courant.

CYCLE D'AUTO PROGRAMMATION



Une fois que la fermeture a été réalisée, le programmeur sauvegarde les paramètres et quitte la programmation. Si l'opération n'a pas été menée à terme correctement, il faudra refaire la programmation.



Module de mémoire (M1)

Amovible, il est constitué d'une mémoire non volatile de type EEPROM qui contient les codes des émetteurs et permet la mémorisation de **300 codes**. Dans ce module, les codes restent mémorisés même en cas de coupure de courant. Avant de procéder à la première mémorisation, se rappeler d'annuler entièrement la mémoire. S'il faut remplacer la carte électronique à cause d'un défaut de fonctionnement, il est possible d'insérer le module de mémoire dans une nouvelle carte. Son insertion devra se faire obligatoirement dans le sens indiqué en fig. 2.

GESTION DES CODES DES ÉMETTEURS

Mémorisation d'un canal

1. Se placer sur la rubrique "MÉMORISATION" du menu "CODES RADIO" et confirmer par une pression sur la touche "PROG/OK"; l'indication "Activation 1" se met à clignoter sur l'afficheur LCD.
2. Activer l'émetteur sur le canal à mémoriser; l'indication "Activation 2" se met à clignoter sur l'afficheur LCD.
3. Activer une deuxième fois l'émetteur (même émetteur, même canal *); l'indication "CODE MÉMORISÉ" se met à clignoter sur l'afficheur LCD.

Le nombre de canaux mémorisés apparaît entre parenthèses sur la première ligne du texte.

* En cas d'activation par mégard d'un canal différent de celui de la première activation (au point 3), le procédé de mémorisation s'annule automatiquement et l'indication "Activation 1" se met à clignoter de nouveau sur l'afficheur LCD.

Nota: si l'on essaie de mémoriser un canal déjà mis en mémoire, ce qui n'est pas faisable, l'indication "CODE DÉJÀ MÉM." se met à clignoter sur l'afficheur LCD pendant l'activation de la télécommande (au point 1).

Effacement d'un canal:

1. Se placer sur la rubrique "EFFACEMENT" du menu "CODES RADIO" et confirmer par une pression sur la touche "PROG/OK"; l'indication "Activation 1" se met à clignoter sur l'afficheur LCD.
2. Activer l'émetteur sur le canal à effacer; l'indication "Activation 2" se met à clignoter sur l'afficheur LCD.
3. Activer une deuxième fois l'émetteur (même émetteur, même canal *); l'indication "CODE EFFACÉ" se met à clignoter sur l'afficheur LCD.

Le nombre de canaux mémorisés apparaît entre parenthèses sur la première ligne du texte.

* En cas d'activation par mégard d'un canal différent de celui de la première activation (au point 3), le procédé d'effacement s'annule automatiquement et l'indication "Activation 1" se met à clignoter de nouveau sur l'afficheur LCD.

Nota: si l'on essaie d'effacer un canal qui n'a pas encore été mémorisé, ce qui n'est pas faisable, l'indication "CODE NON MÉMOR." se met à clignoter sur l'afficheur LCD pendant l'activation de la télécommande (au point 1).

Effacement total de la mémoire usagers

1. Se placer sur la rubrique "EFF. TOTAL" du menu "CODES RADIO" et confirmer par une pression sur la touche "PROG/OK"; sur l'afficheur LCD apparaît la demande de confirmer le procédé "EFF. LA MÉMOIRE?" (appuyer sur une des deux flèches pour quitter le procédé).
2. Appuyer sur la touche "PROG/OK" pour confirmer l'effacement total; l'afficheur LCD visualise l'indication "EFF. en cours" avec une barre d'avancement qui montre la progression du procédé d'effacement.
3. Une fois terminé l'effacement total de la mémoire, l'afficheur revient à la rubrique "EFF. TOTAL".

Mémorisation par radio d'autres canaux

Note: le procédé "MÉMO RADIO" peut être lancé seulement à la conclusion de la programmation et hors du menu de configuration/programmation.

- Cette mémorisation peut également être activée via radio (sans devoir ouvrir le boîtier contenant la centrale) si l'option "MÉMO RADIO" a été activée dans le menu "OPTIONS".



1. Utiliser une télécommande dont au moins une des touches de canal A-B-C-D a déjà été mémorisée dans le récepteur et activer la touche à l'intérieur de la télécommande comme indiqué en figure.

Note: tous les récepteurs qui se trouvent dans le rayon d'action de la télécommande et qui ont au moins un canal de l'émetteur de mémorisé, enclencheront simultanément l'avertisseur sonore "B1" (fig. 2).

2. Pour sélectionner le récepteur dans lequel il faut mémoriser le nouveau code, activer une des touches de canal de ce même émetteur.

Les récepteurs qui ne contiennent pas le code de cette touche se désactiveront; ce qui est signalé par un bip de 5 secondes. Par contre, le récepteur contenant le code émettra un bip différent qui dure 1 seconde, signalant l'accès effectif au procédé de mémorisation "via radio".

3. Appuyer sur la touche de canal choisie précédemment sur l'émetteur à mémoriser. Le récepteur signalera que la mémorisation a eu lieu en émettant 2 bips d'une demi-seconde. Après quoi, le récepteur sera prêt à mémoriser un autre code.
4. Pour quitter le procédé de mémorisation, laisser passer 3 secondes sans mémoriser de codes. Le récepteur émettra un bip de 5 secondes et sortira du procédé.

Note: lorsque la mémoire est pleine, l'avertisseur sonore émet 10 bips très courts, et on sort automatiquement du procédé de mémorisation "via radio". Cette signalisation s'obtiendra également chaque fois qu'on essaiera d'accéder au procédé de mémorisation "via radio" avec mémoire pleine.

REPOSITIONNEMENT

Attention! Pendant la manœuvre de repositionnement, la valeur du senseur de courant pourrait changer (remplacé par la couple maxi). À la fin de la manœuvre, il revient automatiquement à la valeur de consigne.

Si le programmeur se bloque à cause d'une anomalie de comptage de l'encodeur Si le programmeur se bloque à cause d'une anomalie de comptage de l'encodeur ("Erreur ENC1-ENC2" sur l'afficheur), d'un reset du programmeur ("Hors pos.") ou d'un problème au moteur ("Erreur Mot1-Mot2"), le clignoteur et la lampe témoin clignotent simultanément en s'allumant pendant **2 secondes** et en s'éteignant pendant **10 secondes**. Si une commande (TA, TC, TAL ou TD) est délivrée pendant cette phase, le programmeur lance automatiquement la manœuvre de fermeture, à basse vitesse, jusqu'à las butées en fermeture (2 fois comme dans le procédé de programmation) de façon à récupérer la position.

À partir de ce moment, le programmeur fonctionnera de nouveau normalement (si une commande TA est délivrée, le procédé de récupération de la position s'effectuera en ouverture). Durant la phase de repositionnement, aucune commande n'est acceptée et les dispositifs de sécurité interviennent en bloquant la manœuvre tant qu'ils se trouvent en état d'alarme. Pour interrompre la phase de repositionnement, appuyer sur la touche "PROG" ou "TB".

COMMANDE PAR RADIO

Il est possible d'actionner à distance l'automatisme par le biais d'une télécommande radio; chaque canal est configurable en sélectionnant une des 6 fonctions disponibles: **ouverture - fermeture - ouverture partielle - commande séquentielle - blocage**.

Pour affecter les fonctions aux canaux "A", "B", "C", "D", utiliser la rubrique "FONCTIONS CANAUX" dans le menu "CODES RADIO". La commande séquentielle est configurable dans le menu "OPTIONS" en "ouvre-stop-ferme-stop" ou "ouvre-ferme".

BRANCHEMENT DE L'ANTENNE

Brancher l'antenne accordée **ANS400** au moyen d'un câble coaxial **RG58** (impédance **50Ω**) d'une longueur max. de **15 m**.

MODES DE FONCTIONNEMENT

1) Automatique

Sélectionnable en validant la refermeture automatique (Ref. automatique sur "ON" sur l'afficheur). En partant de la condition de portail complètement fermé, la commande d'ouverture déclenche un cycle de travail complet qui se termine par la refermeture automatique.

La refermeture automatique se déclenche avec un retard correspondant au temps de pause programmé (minimum 2 secondes), à compter à partir de la conclusion de la manœuvre d'ouverture ou à partir du moment de la dernière intervention des cellules photoélectriques pendant le temps de pause (l'intervention des cellules photoélectriques provoque un reset du temps de pause). Pendant le temps de pause, l'afficheur visualise l'indication "**Pause**" clignotante et le compte à rebours du temps de pause.

Une pression sur la touche de blocage pendant le temps de pause empêche la refermeture automatique et interrompt en conséquence le clignotement sur l'afficheur. La lampe témoin reste allumée quand le portail n'est pas complètement fermé.

2) Semi-automatique

Sélectionnable en invalidant la refermeture automatique (Ref. automatique sur "OFF" sur l'afficheur). Le cycle de travail est géré par des commandes distinctes d'ouverture et de fermeture. Une fois que le système est arrivé en position d'ouverture complète, une commande de fermeture, délivrée par radio ou par touche, s'impose pour compléter le cycle. La lampe témoin reste allumée quand le portail n'est pas complètement fermé.

3) Manœuvre manuelle avec moteurs débrayés

En débrayant le moteur, il est possible de manœuvrer les vantaux à la main, une fois le moteur réembrayé, le programmeur rétablira la position après deux tentatives successives d'arriver à la butée.

4) Manoeuvre d'urgence

L'appareil quitte l'usine avec manœuvre d'urgence invalidée; pour la valider, placer le cavalier **J6** en position "ENABLE" (fig. 2).

En cas de défaillance du programmeur électronique qui ne répond plus aux commandes, intervenir sur l'entrée **EMRG1** ou **EMRG2** pour manœuvrer les vantaux en mode de fonctionnement homme-mort.

Les entrées **EMRG1** et **EMRG2** agissent directement sur le contrôle du moteur du vantail 1, excluant la logique. L'entraînement du portail s'effectuera à la vitesse nominale et le sens de marche dépendra de la position de montage du motoréducteur:



Attention! Pendant la manœuvre d'urgence, tous les dispositifs de sécurité sont invalidés et il n'y a aucun contrôle sur la position du portail; par conséquent, relâcher la commande avant l'arrivée à la butée. La manœuvre d'urgence ne doit être effectuée que si elle est absolument nécessaire.

En cas de manœuvre d'urgence, le programmeur électronique perd la mémorisation de la position du portail ("Hors pos." sur l'afficheur); donc, dès rétablissement du fonctionnement normal, le système lance automatiquement le repositionnement.

OUVERTURE PARTIELLE (PASSAGE PIÉTONS)

Elle est toujours réalisée sur le vantail 1; il est possible de programmer l'espace de l'ouverture partielle (voir menu de visualisation) sur 1/3, mi-course, 2/3 ou sur la course totale du vantail 1.

• Si la touche "**TD**" est configurée en mode "ouvre-ferme" (menu "**OPTIONS**"), une pression sur "**TAL**" déclenche la phase d'ouverture partielle (seulement à partir de la condition de fermeture complète); à partir de ce moment, le fait de réappuyer sur cette touche ne produira plus aucun effet tant que l'ouverture partielle n'aura pas été réalisée. Après quoi, une autre pression sur "**TAL**" déclenche la fermeture et, également dans ce cas, le fait de réappuyer sur cette touche ne produira plus aucun effet jusqu'à la fermeture complète du portail.

• Si la touche "**TD**" est configurée en mode "ouvre-stop-ferme" (menu "**OPTIONS**"), une pression sur "**TAL**" déclenche la phase d'ouverture partielle (seulement à partir de la condition de fermeture complète). Une pression sur cette touche pendant la manœuvre d'ouverture partielle bloque le portail. Il faudra alors appuyer une troisième fois sur cette touche pour relancer la fermeture. À partir de ce moment, le fait de continuer à appuyer sur "**TAL**" ne produira plus aucun effet tant que le portail ne sera pas complètement fermé.

• Si l'on délivre une commande d'ouverture pendant la manœuvre d'ouverture partielle, celle-ci passe de partielle à complète. L'intervention de la cellule photoélectrique **FI** pendant la phase de fermeture à partir d'une ouverture partielle provoque une réouverture seulement partielle (il se ouvre seulement sur la distance qu'il a parcourue en fermeture).

Note: la commande d'ouverture partielle peut aussi être délivrée en utilisant la deuxième fonction radio.

ÉCLAIRAGE DE ZONE / SORTIE CH2 RADIO

Les bornes "**9**" et "**10**" sont associées aux contacts C-NO d'un relais; celui-ci est activable en sélectionnant la relative fonction du menu "**OPTIONS**" sur l'afficheur LCD.

Éclairage de zone: fermeture temporisée du contact.

CH2 radio: le contact est piloté par le deuxième canal radio.

Vu que les bornes "**9**" et "**10**" ne procurent qu'un contact non alimenté, elles ne fournissent pas de tension à l'extérieur, ce qui signifie que pour utiliser l'éclairage de zone, il faudra alimenter le circuit séparément et utiliser ce contact comme simple interrupteur.

FONCTIONNEMENT À BATTERIE

Le dispositif permet le fonctionnement du groupe opérateur même en cas de coupure de courant.

• Le programmeur dispose d'un circuit de charge pour batteries **NiMH** à **24V**, enfiché sur connecteur et géré par microcontrôleur dédié qui régule la tension en fonction du niveau de charge de la batterie.



Pour parer au risque de surchauffe, utiliser exclusivement des batteries fournies par la fabricant (code pièce détachée **999600**).



Si la batterie présente des signes de détérioration, elle doit être remplacée. La batterie doit être mise en place et retirée par un personnel qualifié; la batterie usée ne doit pas être jetée dans les ordures ménagères mais il faut l'éliminer dans le respect des normes en vigueur.

• Dès rétablissement de la tension du réseau d'alimentation, le tout reprendra à fonctionner normalement; pour pouvoir réutiliser la batterie, il faudra qu'elle se recharge. La charge d'une batterie efficiente peut durer au maximum **16 heures**; si le temps de charge est supérieur, il vaut mieux la remplacer. Si elle nécessite de plus de temps, penser à la remplacer. Pour tirer le meilleur parti de l'appareil, il est conseillé de la remplacer tous les trois.

• Quand le portail est arrêté, les dispositifs externes contrôlés (**CTRL 24 Vdc**) ne sont pas alimentés, ceci dans le but d'augmenter l'autonomie de la batterie; quand une commande est délivrée (**par fil ou radio**), le programmeur, en premier lieu, alimente les dispositifs externes et évalue ensuite l'état des sécurités, ce qui entraîne un retard d'exécution de la commande, si elle est autorisée (dispositifs de sécurité en veille), pour le temps nécessaire au rétablissement du fonctionnement correct des dispositifs (environ 1 seconde). Si après ce laps de temps, un dispositif de sécurité en état d'alarme est détecté, la commande est ignorée et l'alimentation des dispositifs externes est coupée automatiquement; le programmeur revient à l'état de stand-by.

Nota: en vertu de ce qui a été dit précédemment, si l'on désire utiliser un récepteur externe, il faudra le brancher aux bornes 16-17 (fig. 2) pour l'alimenter; en effet, ce n'est que de cette façon que la commande via radio sera en mesure de lancer la manœuvre du portail.

• L'autonomie du système alimenté par batterie est strictement liée aux conditions environnementales et aux dispositifs branchés aux bornes 16-17 (fig. 2) de la centrale, lesquelles alimentent, même en cas de coupure de courant, les circuits y afférents.

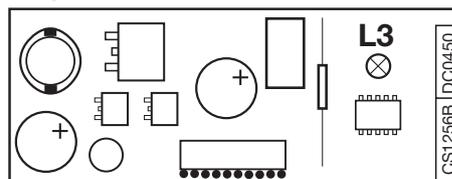


Quand la batterie se décharge complètement (en cas de coupure de courant), le programmeur perd la mémorisation de la position du portail. Par conséquent, dès rétablissement du réseau d'alimentation, il faudra lancer le procédé de repositionnement (voir page 26). Éviter de laisser trop longtemps (plus de deux jours) le programmeur hors tension.



• En mode de fonctionnement à batterie, il est impossible d'entrer en programmation.
• En cas de coupure de courant, la tension de la batterie est appliquée à la centrale, et ceci aussi bien à la partie logique qu'à la partie de contrôle du moteur. Par conséquent, pendant le mode de fonctionnement à batterie, la tension appliquée au moteur sera inférieure à celle d'un fonctionnement normal; la rotation du moteur sera de ce fait plus lente et il n'y aura pas de décélération.

Chargeur de batterie enfichable



Le Led **L3** signale l'état de fonctionnement de la façon suivante:

Éteinte: batterie absente ou centrale alimentée par batterie (en cas de coupure de courant). Le chargeur de batterie est inhibé pendant les 10 premières secondes après l'allumage; une fois que ce laps de temps s'est écoulé, il peut activer l'autodiagnostic, ce qui est signalé par un clignotement prolongé de la led, ou lancer la charge (led allumée fixe).

Clignotements courts: une variation de tension a été détectée sur les bornes de la batterie comme quand on la branche ou quand on l'enlève;

Clignotements longs: ils se répètent toutes les 2 secondes pour indiquer que la batterie est en phase de charge de maintien,

Allumée: la batterie est en train de se charger. Le temps de charge dépend de différents facteurs et peut durer au maximum 16 heures. L'utilisation du moteur prolonge le temps de charge de la batterie.

Vérification de la batterie

Placer le portail en position de fermeture complète; l'afficheur doit être éteint.

Vérifier que la signalisation de la led "**L3**" (batterie sous charge) se fasse par clignotements longs. Couper l'alimentation par réseau électrique et vérifier que sur l'afficheur apparaisse l'indication signalant le fonctionnement à batterie et que le pourcentage de charge soit **■■■■**. Délivrer une commande de manœuvre et mesurer la tension de la batterie; celle-ci doit être au minimum de **22 Vdc**.